

FORMATIONS COURTES PROFESSIONNELLES

Animant sept diplômes reconnus dans le domaine du droit et du management des transports aérien, maritime et terrestres, le Pôle Transports de la Faculté de droit d'Aix-Marseille dispose d'une offre de formations spécialisées extrêmement riche, labourant toutes les branches du droit sans exception.

Les professionnels qui recherchent une formation diplômante peuvent s'inscrire à ces diplômes en formation continue. Mais il leur faut alors aménager leurs temps pour pouvoir suivre

les programmes dans leur intégralité, ce qui peut représenter une contrainte difficilement surmontable lorsque la formation s'effectue en parallèle d'une activité à temps plein.

Notre offre de formations professionnelles courtes vise précisément à lever ces obstacles en permettant aux professionnels de choisir des modules de formations ciblés sur les seules problématiques qui les intéressent dans l'exercice de leurs activités.

● FORMATIONS COURTES A LA CARTE

● MULTIMODAL

- Le contrat de commission de transport
- Droit international privé appliqué aux transports
- Le paiement des ventes internationales

● MARITIME

- Droit maritime : initiation
- Droit maritime : perfectionnement
- Droit maritime : actualisation
- Sécurité et sûreté maritimes

● AÉRIEN

- Droit Aérien : le cadre juridique international
- Droit aérien : les acteurs du transport aérien
- Assurances aériennes et spatiales

- Management aéroportuaire
- Exploitation aéroportuaire
- Management des compagnies aériennes
- Exploitation sol et vol des compagnies aériennes
- Gestion des ressources humaines
- Développement durable dans le transport aérien
- La sécurité aérienne
- La sûreté aérienne
- Communication et gestion de crise
- Fret aérien
- La qualité dans l'aéronautique
- Gestion et pilotage des compagnies et aéroports

● FORMATIONS COURTES SUR MESURE

A côté de cette offre permanente de formations professionnelles courtes, le Pôle Transports propose également des formations sur mesure, répondant aux besoins spécifiques exprimés par les entreprises et pouvant être dispensées directement au sein de celles-ci.

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ DES TRANSPORTS

DURÉE

10 heures sur 3 demi-journées

DATE

Nous consulter 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Pôle Transport – CDMT
Centre de Droit Maritime et des
Transports
Faculté de Droit - Aix-Marseille
Université
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

700 € HT
Établissement non soumis à la
TVA.

ORGANISATION

Inter-entreprises

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

- Présentation actualisée des principaux textes applicables en droit des transports (Conventions internationales / Règlements européens / *Incoterms*)
- Détermination des incidences de l'entrée en application du Règlement Bruxelles I bis, le 10 janvier 2015, sur le traitement du contentieux international des transports.
- Détermination des incidences de l'entrée en application de la Convention de La Haye du 30 juin 2005 relative aux clauses d'élection de for, le 1^{er} octobre 2015, sur la rédaction des contrats internationaux de transport et de vente.
- Les incidences pratiques du décret du 2 novembre 2015 sur l'exécution transfrontière des décisions de justice.

PUBLIC

- Avocats
- Juristes d'entreprises

PROGRAMME

- I. Détermination certaine du juge compétent
- II. Rédaction efficace d'une clause attributive de juridiction
- III. Règlement des conflits de procédures (litispendance, connexité)
- IV. Détermination certaine de la loi applicable
 - A. Au contrat de transport
 - B. Au contrat de vente
- V. Conditions d'une exécution transfrontière effective des décisions de justice

Les + de la formation

- Un lien direct avec l'actualité juridique la plus récente
- Une présentation complète du paysage normatif

Responsable de la formation

Pr Cyril BLOCH

Formateur

Pr Vincent EGEEA, Agrégé des
Facultés de Droit, Professeur à
l'Université d'Aix-Marseille

Renseignements

Lia Silva : 04 42 17 28 62
fdsp-pole-transports@univ-amu.fr

Inscriptions

fpc-formations-courtes@univ-amu.fr

LE CONTRAT DE COMMISSION DE TRANSPORT

DURÉE

7 heures sur une journée

DATE

Nous consulter

LIEU - AIX

Pôle Transport – CDMT
Centre de Droit Maritime et des Transports
Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

700 € HT
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Ce séminaire a pour objectif de donner aux participants les clés pour connaître et comprendre la notion et le régime juridique du contrat de commission de transport.

PUBLIC

Juristes d'entreprises, avocats

PROGRAMME

Notion de commission de transport (distinction avec le contrat de transit, distinction avec le contrat de transport)
Contrat-type commission de transport
Obligations des parties (commissionnaire, commettant)
Responsabilités du commissionnaire (personnelle, du fait de ses substitués)
Mise en œuvre de la responsabilité : rapports entre le commettant et le commissionnaire, rapports entre le commissionnaire et ses cocontractants, rapports entre le commettant et les cocontractants du commissionnaire
Loi applicable
Juridiction compétente

Responsable de la formation

Pr Cyril BLOCH

Formateur

Pr Cyril BLOCH, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Renseignements

Lia Silva : 04 42 17 28 62
fdsp-pole-transports@univ-amu.fr

Inscriptions

fpc-formations-courtes@univ-amu.fr
04 42 60 43 04

LE PAIEMENT DES OPÉRATIONS DE VENTES INTERNATIONALES

DURÉE

10 heures sur 2 jours

DATE

Novembre

Nous consulter 04 91 39 51 11

LIEU - MARSEILLE

Pôle Transports - CDMT
Grand Port Maritime de Marseille
Place de la Joliette
13002 Marseille

COÛT

900 € HT
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de formation

OBJECTIFS

Le séminaire a pour objectif de maîtriser les moyens et techniques de paiement international pour anticiper le risque commercial.

PUBLIC

Nouvel arrivant, ou reconversion chez les chargeurs et /ou transitaires

PRÉ-REQUIS

Rigueur administrative

PROGRAMME

Introduction, approche d'ensemble d'un nouveau marché, prise en compte des risques

1- Les moyens de paiement simples

- Les instruments de paiements internationaux
- Les techniques de paiement

2- Les moyens de paiement renforcés

- Le crédit documentaire
- Les crédits spéciaux
- Les garanties de paiement : la lettre de crédit stand by

3- La mise en œuvre des instruments de paiement

- Utilisation import, avantage acheteur
- Utilisation export, avantage vendeur
- Avantages /Inconvénients de chaque mode de paiement
- Application : Comment analyser un crédit documentaire et établir un document de transport ?

Conclusion : autres solutions de financement

Les + de la formation

- Partenariat Université – Port de Marseille-Fos
- Cas pratique

Responsable de la formation

Pr Cyril BLOCH et Denis MOURALIS

Formateur

Mme Sandra HOROYAN
Formatrice, Ancienne responsable exploitation

Renseignements pédagogiques

carine.fabre@marseille-port.fr
04.91.39.51.11.

Inscriptions

fpc-formations-courtes@univ-amu.fr
04. 42. 60. 43.04 .

DROIT MARITIME – INITIATION

DURÉE

20 heures sur 3 jours

DATE

Septembre.

Nous consulter 04 91 39 51 11

LIEU - MARSEILLE

Pôle Transports – CDMT
Grand Port Maritime de
Marseille
Place de la Joliette
13002 Marseille

COÛT

350€ HT / module
900€ HT / global
Établissement non soumis à la
TVA.

ORGANISATION

Inter-entreprises

VALIDATION

Attestation de formation

OBJECTIFS

Le séminaire a pour objectif de donner aux participants les clés pour mieux connaître et comprendre les problématiques juridiques des auxquelles les principaux acteurs du transport maritime sont confrontés.

Le séminaire se découpe en 3 modules dissociables ou pas.

PUBLIC

Responsable import / export, responsable fret chez les chargeurs, responsable d'entreprises de transport, juriste non spécialisé dans le maritime, toute personne qui par ses fonctions doit connaître le contexte juridique de l'activité maritime.

PRÉ-REQUIS

Travailler de manière directe ou indirecte dans le transport maritime

PROGRAMME

Module 1 / Introduction au droit maritime (6h) : définition et sources du droit maritime, régime des eaux intérieures et territoriales, régime des eaux internationales, tribunal international du droit de la mer.

Module 2/ Le navire et l'armateur (7h) : notion de navire, propriété du navire, utilisation du navire pour sécuriser le crédit, notion d'armateur, risques assumés par l'armateur, statut du capitaine et des marins.

Module 3/ Le transport maritime (7h) : le contrat de transport de marchandises, la responsabilité du transporteur, l'affrètement au voyage, les auxiliaires du transport maritime, le transport de

Les + de la formation

- Formation modulable
- Exposé synthétique, vision globale
- Partenariat Université et Port de Marseille-Fos

Responsable de la formation

Pr Cyril BLOCH

Formateur

Alexis ALBARIAN et Jocelyne CAYRON, maîtres de conférences

Renseignements pédagogiques

carine.fabre@marseille-port.fr
04.91.39.51.11.

Inscriptions

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04. 42. 60. 42.80.

DROIT MARITIME – PERFECTIONNEMENT

DURÉE

36 heures sur 12 sessions le samedi matin

DATE

Octobre à avril à raison de 2 samedi (matin) par mois

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – CDMT
Centre de Droit Maritime et des Transports
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1300 € HT
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances essentielles en matière de droit maritime général et de droit des transports de marchandises par mer

PUBLIC

Juristes d'entreprises. Cadres opérationnels entreprises de transport

PRÉ-REQUIS

Licence ou master en droit. École de commerce.

PROGRAMME

Introduction au droit maritime -6 Heures)

Droit maritime général - (15 heures)

1. Le navire (qualification, individualisation, droits réels, mesures conservatoires et voies d'exécution)
2. L'exploitation du navire (l'armateur et ses auxiliaires)
3. Les événements de mer (abordage, assistance, avarie commune, assurances maritimes)

Contrat de transport de marchandises par mer - (9 heures)

1. Le cadre juridique du contrat de transport de marchandises par mer
2. La formation et l'exécution du contrat de transport
3. Le contentieux du contrat de transport de marchandise

Contrat d'affrètement au voyage - (6 heures)

1. Notion et typologie des affrètements
2. Le cadre juridique du contrat d'affrètement au voyage
3. La conclusion et l'exécution du contrat d'affrètement au voyage
4. Le contentieux du contrat d'affrètement au voyage

Les + de la formation

- Assurée par un avocat pratiquant le droit des transports
- Pédagogie alternant les exposés magistraux avec l'exercice de cas pratiques

Responsable de la formation

Pr Cyril BLOCH

Formateur

Me Christophe THELCIDE, Docteur en droit, Avocat

Renseignements

Lia Silva : 04 42 17 28 62
fdsp-pole-transports@univ-amu.fr

Inscriptions

fpc-formations-courtes@univ-amu.fr
04 42 60 43 04

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ MARITIMES

DURÉE

20 heures sur 3 à 5 jours

DATE

Nous consulter

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille
Université
Pôle Transport – CDMT
Centre de Droit Maritime et des
Transports
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1300 € HT
Établissement non soumis à la
TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Donner aux participants les clés pour :

- comprendre les rôles des principaux acteurs concernés par la sécurité des navires, la sûreté maritime et portuaire, et la protection de l'environnement marin ;
- maîtriser le vocabulaire spécialisé afin d'utiliser de façon optimale les conventions et codes internationaux ;
- appréhender les problématiques juridiques soulevées par la prévention, la surveillance et le management dans ces domaines.

PUBLIC

Professionnels du droit et du secteur maritime qui souhaitent élargir leurs domaines de compétence ou approfondir leurs connaissances.

PROGRAMME

1. Définitions et statistiques

Types d'événements de mer ; dangers et risques de la navigation maritime.

2. Acteurs et sources du droit de la sécurité et de la sûreté

Les institutions internationales (OMI/OIT) et régionales (UE)/ Les Etats/ Les autorités portuaires/ Les organismes reconnus/ Les compagnies.

3. Contenu du droit international de la sécurité et de la sûreté

Les principales conventions (UNCLOS/ SOLAS/ MARPOL/ STCW/ MLC) et codes internationaux (ISM/ ISPS/ IMDG).

4. Contrôle de l'application du droit de la sécurité et de la sûreté

Par les Etats côtiers (Surveillance de la circulation maritime/ Intervention en haute mer/ Lieux de refuge/ Recherche et sauvetage/ Surveillance, lutte et répression des pollutions marines)
Par les Etats du pavillon et les organismes reconnus (Enquêtes techniques après accident)
Par les Etats du port (Exemple du Memorandum d'entente de Paris).

Les + de la formation

- L'actualité du secteur de la sécurité et de la sûreté
- Vision globale des normes juridiques
- Études de cas concrets

Responsable de la formation

Pr Cyril BLOCH

Formateur

M. Michel BOTALLA-GAMBETTA,
Consultant, ancien Administrateur
des affaires maritimes

Renseignements

Lia Silva : 04 42 17 28 62
fdsp-pole-transports@univ-amu.fr

Inscriptions

fpc-formations-courtes@univ-amu.fr
04 42 60 43 04

DROIT AÉRIEN – LES ACTEURS

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de donner aux participants les clés pour mieux connaître et comprendre les problématiques juridiques des principaux acteurs du transport aérien (types de dossiers, réglementation utilisée, problématiques et solutions apportées...) :

- Constructeurs.
- Compagnies aériennes.
- Aéroports.
- Autorité de régulation.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel, travaillant de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Les missions du service juridique d'une autorité nationale
- La responsabilité pénale dans l'aéronautique
- Les problématiques juridiques d'un constructeur aéronautique
- Les missions et les problématiques juridiques des aéroports
- Les missions et les problématiques juridiques des compagnies aériennes
- Statut juridique et rôle du commandant de bord
- L'expertise judiciaire

Nota bene : *Il est conseillé de suivre le séminaire associé « cadre juridique international » très complémentaire ; par ailleurs, pour des raisons de disponibilité de certains de nos conférenciers, souvent de hautes personnalités, des conférences peuvent faire l'objet d'une permutation entre les deux séminaires de droit aérien.*

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transports@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

DROIT AÉRIEN – CADRE INTERNATIONAL

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de donner une bonne compréhension :

- du rôle et fonctionnement des instances internationales,
- des conventions internationales majeures.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Le rôle de l'OACI,
- Le rôle de l'EASA,
- Les évolutions réglementaires
- La convention de Chicago
- Les conventions de Varsovie et de Montréal
- Les conventions internationales de droit pénal
- Les relations internationales et les accords de trafic aérien
- Les droits du passager aérien

Nota bene : *Il est conseillé de suivre le séminaire associé « acteurs juridiques du transport aérien » très complémentaire ; par ailleurs, pour des raisons de disponibilité de certains de nos conférenciers, souvent de hautes personnalités, des conférences peuvent faire l'objet d'une permutation entre les deux séminaires de droit aérien.*

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transports@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

AÉROPORTS – EXPLOITATION

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif d'aider les participants à bien comprendre le système opérationnel complexe d'un aéroport dont les caractéristiques (nature du trafic, typologie de clients, positionnement géographique) nécessitent une organisation spécifique.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Assistance aéroportuaire.
- Aérogares.
- Planification et gestion de projet.
- Informatique aéroportuaire.
- Aéroports régionaux.
- Aéroports et compagnies « low cost »
- Ces conférences sont complétées par la visite d'un grand aéroport de province

Nota bene : *Il est conseillé de suivre le séminaire associé « management aéroportuaire » très complémentaire ; par ailleurs, pour des raisons de disponibilité de certains de nos conférenciers, souvent de hautes personnalités, des conférences peuvent faire l'objet d'une permutation entre les deux séminaires consacrés aux aéroports.*

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transports@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

AÉROPORTS – MANAGEMENT

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif d'aider les participants à bien comprendre les évolutions juridiques, réglementaires, économiques, environnementales, commerciales, technologiques, ... qui obligent les aéroports à une adaptation permanente.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Les régimes d'exploitation, nouveaux statuts, perspectives d'évolution.
- Le rôle de l'État dans le système aéroportuaire français. L'État exploitant, l'État tutelle.
- La gestion commerciale et le marketing d'un aéroport.
- Le Contrat de Régulation Economique
- La gestion financière d'un aéroport, les redevances.
- Questions juridiques d'actualité.

Nota bene : *Il est conseillé de suivre le séminaire associé « exploitation aéroportuaire » très complémentaire ; par ailleurs, pour des raisons de disponibilité de certains de nos conférenciers, souvent de hautes personnalités, des conférences peuvent faire l'objet d'une permutation entre les deux séminaires consacrés aux aéroports.*

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transports@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

COMPAGNIES AÉRIENNES – EXPLOITATION

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de donner aux participants les éléments d'appréciation et les facteurs clés qui permettront aux compagnies, petites ou grandes, low costs ou Major, de se développer puis de survivre, pour contribuer au développement économique et aux loisirs croissants dans la société de demain.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Obligations de Service Public.
- Fonctions commerciales et marketing
- Fonctions et organisation d'une escale
- Fidélisation, mécanismes et enjeux
- Témoignages et stratégies des compagnies régionales
- Témoignages et stratégies des compagnies internationales

Nota bene : *Il est conseillé de suivre le séminaire associé « management des compagnies aériennes » très complémentaire ; par ailleurs, pour des raisons de disponibilité de certains de nos conférenciers, souvent de hautes personnalités, des conférences peuvent faire l'objet d'une permutation entre les deux séminaires consacrés aux compagnies aériennes.*

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transport@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

COMPAGNIES AÉRIENNES – MANAGEMENT

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de donner aux participants une bonne connaissance des principaux systèmes de gestion spécifiques à une compagnie aérienne. L'ensemble des vols proposés aux clients aériens doit être élaboré dans le cadre d'un programme étroitement lié aux ressources avions et personnel, mais aussi de nombreux autres facteurs qui seront développés dans ce séminaire.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Environnement réglementaire et associatif des compagnies aériennes.
- Alliances et partenariats entre compagnies.
- Stratégie, planification.
- Fonction achats : le cas particulier des redevances.
- Élaboration du programme.
- Revenue Management, « Yield et Pricing ».
- Financement des avions, montages juridiques.

Nota bene : *Il est conseillé de suivre le séminaire associé « exploitation des compagnies aériennes » très complémentaire ; par ailleurs, pour des raisons de disponibilité de certains de nos conférenciers, souvent de hautes personnalités, des conférences peuvent faire l'objet d'une permutation entre les deux séminaires consacrés aux compagnies aériennes.*

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transport@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

ASSURANCES AERIENNE ET SPATIALE

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de donner aux participants une bonne connaissance :

- des domaines enjeux liés aux assurances aériennes et spatiales
- de la souscription de garanties d'assurance
- des régimes de responsabilité
- des méthodes d'évaluation du risque.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Gestion du risque
- Acteurs et marché de l'assurance
- Risques et régimes de responsabilité
- Couvertures d'assurance
- Gestion des sinistres
- Garanties responsabilité civile
- Risque financier, risque de guerre
- Risque spatial et assurances

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transports@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

ENVIRONNEMENT ET TRANSPORT AÉRIEN

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de bien appréhender l'impact environnemental du transport aérien, d'identifier les principaux acteurs et ainsi de :

- Connaître les enjeux des compagnies aériennes, des aéroports et des constructeurs en matière d'environnement, sous le contrôle des Etats.
- Connaître le vocabulaire utilisé et les démarches employées pour limiter les nuisances provoquées par l'activité aérienne en vol et au sol.
- Connaître les spécificités des acteurs et organismes concernés et leurs rôles respectifs.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Enjeux environnementaux de l'aviation civile
- Cadre juridique et réglementaire, institutions internationales et nationales
- Nuisances sonores, gazeuses, pollutions terrestres
- Politiques et stratégies environnementales
- Point de vue des principaux acteurs, Etat, Constructeurs, Aéroports, Compagnies, Institutions, Riverains

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transport@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

FRET AÉRIEN

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Ce séminaire a pour objectif de donner aux participants les clés pour bien connaître et comprendre :

- Le contexte économique du fret aérien et les enjeux des compagnies aériennes qui développent cette activité.
- Les concepts et définitions concernant les métiers du fret aérien.
- Les spécificités des acteurs du fret aérien et des organismes concernés ainsi que leurs rôles respectifs.
- Les aspects juridiques, réglementaires et organisationnels indispensables au fonctionnement du fret aérien.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien
Motivation pour développer ses connaissances du fret aérien

PROGRAMME

- Economie et enjeux du fret aérien
- Cadre juridique et réglementaire
- Métiers du fret aérien (handling, transitaire)
- Éléments de stratégie du fret dans une compagnie aérienne mondiale
- Réglementation douanière
- Réglementation sûreté

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transport@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

SÉCURITÉ AÉRIENNE

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de sensibiliser aux facteurs de risques, notamment humains, et de décrire les systèmes et organisations qui permettent d'améliorer en permanence la sécurité aérienne.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Cadre juridique international et national
- Institutions (OACI, CEAC, EASA, UE, DGAC...)
- Comprendre la sécurité et le management du risque
- Analyse et prévention des vols, retours d'expérience
- Sécurité et acteurs (constructeurs, aéroports, compagnies)
- Facteurs humains et système complexe
- Performances humaines et limites
- Communication, travail en équipage
- Enquête accident

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transports@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

SÛRETÉ AÉRIENNE

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif d'aider les participants à bien comprendre les aspects et évolutions réglementaires concernant la sûreté du transport aérien, et de mieux appréhender le rôle des principaux acteurs, tant dans la mise en œuvre opérationnelle des mesures de sûreté que dans les domaines préventifs et de surveillance.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Du terrorisme à la piraterie aérienne (géopolitique, cibles...).
- Organisation et réglementation internationale, européenne et nationale (OACI, CEAC, JAA, UE, DGAC..).
- Transport aérien et sûreté (SGDSN, DGAC, GIGN, PAF, GTA, aéroports, compagnies, assistance, fret, sous-traitance, sociétés de sûreté, commandant de bord, équipage...).
- Nouvelles technologies face aux libertés publiques (information, communication, biométrie, traçabilité...).
- Facilitation et sûreté.

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transports@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

COMMUNICATION ET GESTION DE CRISES AÉRONAUTIQUES

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif d'aider les participants à gérer efficacement des situations de crises qui se posent dans le transport aérien, notamment en cas de catastrophe aérienne.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Notion de crise : comment naît une situation de crise ?
- Gestion des risques
- Communication
- Fondamentaux : information, culture, écrit, oral ...
- Gestion de crise : caractéristiques, fondamentaux, stratégies à adopter
- La relation avec les médias, Internet, rumeur publique
- Exemple d'un accident aérien, cas pratique présenté par le BEA (*Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la Sécurité de l'Aviation civile*)
- La gestion de crise appliquée aux aéroports, compagnies, aviation civile.

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements
pédagogiques et inscriptions
fdsp-pole-transports@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

GESTION ET PILOTAGE DES ACTIVITÉS DU TRANSPORT AÉRIEN

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de donner aux participants une bonne compréhension des outils de pilotages de gestion indispensables au management des activités du transport aérien. Dans ce cadre seront abordées les informations clés indispensables à la mise en place de tableau de bord de gestion. Ce séminaire fera une large place aux cas pratiques.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Management et contrôle de gestion
- Système de pilotage, gestion des lignes
- Mécanisme d'investissement
- Indicateurs et tableaux de bord
- Reporting financier
- Cas pratiques

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transports@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

MARKETING ET TRANSPORT AÉRIEN

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de donner aux participants une bonne vision des enjeux liés au développement du transport aérien. Par exemple, attirer et fidéliser les clients que ce soit par un niveau de service élevé ou par un prix très faible n'est pas toujours suffisant pour développer le trafic ; la concurrence entre compagnies aériennes et la concurrence entre « HUB » viennent détourner du trafic ; une démarche globale, compagnies aériennes, aéroport et structures régionales doit être développée pour mettre en œuvre une « attractivité territoriale » génératrice de trafic aérien.

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Prévisions, études de marché, segmentation client
- Stratégie et politique marketing des GDS
- Relation clients, Fidélisation, Communication
- Stratégie marketing constructeur, compagnies, aéroports
- Tour Opérateur
- Marketing territorial

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transport@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62

MARKETING ET TRANSPORT AÉRIEN

DURÉE

30 heures réparties sur 5 jours consécutifs

DATE

Sur demande : 04 42 17 28 62

LIEU - AIX

Faculté de Droit - Aix-Marseille Université
Pôle Transport – IFURTA
Institut Universitaire de Formation et de Recherche du Transport Aérien
3 avenue R. Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 1

COÛT

1200 € HT
+ 60 € inscription annuelle pour les séminaires IFURTA
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Inter entreprise

VALIDATION

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS

Animé par plusieurs intervenants professionnels de haut niveau, ce séminaire a pour objectif de donner aux participants les clés pour bien connaître et comprendre :

- les différents concepts de qualité, réglementaire, organisationnelle, certification de service...
- l'approche qualité au sein d'un aéroport et d'une compagnie aérienne.
- les étapes d'une démarche qualité
- l'importance de la qualité réglementaire en aéronautique

PUBLIC

Professionnels en formation continue ou à titre individuel.

PRÉ-REQUIS

Travailler de façon directe ou indirecte dans le transport aérien

PROGRAMME

- Le management par la qualité, la qualité réglementaire
- La démarche processus, l'audit qualité
- La mise en œuvre de la qualité par les compagnies aériennes, les aéroports, les constructeurs...
- l'orientation client d'une démarche qualité
- Les outils, et normes qualités
- Le système qualité européen : les JARs, EASA

Les + de la formation

- Formation dispensée par des professionnels de haut niveau
- échanges interculturels

Responsables de la formation

Pr Julie LABORDE et Cyril BLOCH

Formateurs

Formation dispensée par des professionnels de haut niveau

Renseignements pédagogiques et inscriptions

fdsp-pole-transport@univ-amu.fr – 04 42 17 28 62